

TRAITEMENT
DE LA
TUBERCULOSE PULMONAIRE

PAR

LES INHALATIONS D'OZONE (1)

PAR

Le Docteur Charles de BLOIS

Président de la Société Médicale des Trois-Rivières; Membre correspondant de la Société de Thérapeutique et de la Société de Médecine de Paris; Officier d'Académie.

La pratique des inhalations d'ozone dans la tuberculose pulmonaire devient de plus en plus en faveur auprès des médecins canadiens, et durant le cours de ces quatre dernières années bon nombre de nos confrères l'ont expérimentée avec des résultats très favorables.

La base même de ce traitement consiste à faire respirer au malade de l'air ozonisé.

L'expérimentation et la clinique ont en effet démontré que l'action la plus immédiate de l'ozone était d'agir directement sur les organes malades, au siège même du mal, de relever l'organisme, de modifier le terrain tuberculeux et de le mettre en état de défense contre l'infection, en provoquant "in situ" une phagocytose intense.

Parmi les premiers qui expérimentèrent scientifiquement cette méthode, je citerai MM. D. Labbé et P. Oudin, de Paris, qui, à différentes époques, signalèrent à l'Académie de Médecine, à l'A-

(1) Communication faite au Cinquième Congrès de l'Association des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord, tenu à Sherbrooke, les 23, 24 et 25 Août 1910.